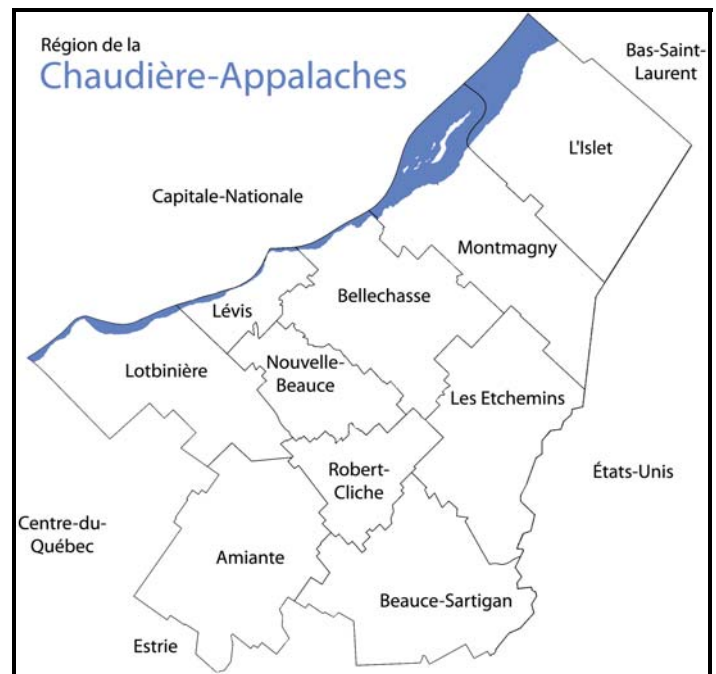


# Profil socioéconomique de la MRC de Beauce-Sartigan

## Document de référence

### TABLE DES MATIÈRES

1. Population et territoire
2. Structure industrielle et entreprises
  - ♦ Entreprises et secteurs d'activité économique
  - ♦ Quelques réalités sectorielles
3. Main-d'oeuvre disponible
  - ♦ Principaux indicateurs du marché du travail
  - ♦ Personnes en emploi
  - ♦ Personnes sans emploi
  - ♦ Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu
4. Développement local
  - ♦ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD
  - ♦ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
  - ♦ Développement rural
  - ♦ Planification d'Emploi-Québec



- ♦ Les données du Recensement utilisées dans ce document sont celles de 2006, lorsque disponibles au moment de la mise à jour. Sinon, il s'agit des données du Recensement 2001. Dans ce dernier cas, certains écarts, parfois importants, peuvent donc être constatés par rapport à la situation actuelle. À titre d'exemples, le niveau de scolarité atteint selon les groupes d'âge a progressé de façon importante; de même, pour certains secteurs d'activité économique, le nombre d'emplois a considérablement varié entre les deux recensements (en plus ou en moins).

#### **Emploi-Québec**

Centre local d'emploi de Saint-Georges  
11 500, 1<sup>re</sup> Avenue  
Saint-Georges, (Qc) G5Y 2C3  
Téléphone : (418) 228-9711  
Télécopieur : (418) 228-5554

1-800-463-3024

## 1. POPULATION ET TERRITOIRE

La MRC de Beauce-Sartigan est située dans la partie sud-est du territoire de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée au nord-est par la MRC des Etchemins, à l'est et au sud par la frontière canado-américaine, à l'ouest par la région de l'Estrie et la MRC de L'Amiante et enfin, au nord par la MRC de Robert-Cliche.

Sa population de 50 716 habitants fait de Beauce-Sartigan l'un des territoires les plus peuplés de la région, après la ville de Lévis. La MRC compte 16 municipalités, dont 7 de moins de 1 000 habitants<sup>1</sup>. Six personnes sur dix vivent dans la ville de Saint-Georges.

La population de Beauce-Sartigan est en croissance. On prévoit une augmentation de 3,3 % entre 2001 et 2026, tandis que celle de la région devrait stagner et celle de l'ensemble du Québec, augmenter de 9,3 %<sup>2</sup>. Cette MRC est, après Lévis et La Nouvelle-Beuve, le territoire de la région qui compte la plus faible proportion de personnes âgées de 55 ans et plus. Il est également l'un de ceux qui présentent la plus forte proportion de personnes âgées de moins de 25 ans, tout juste derrière La Nouvelle-Beuve.

Selon les données 2006-2007 de l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de Beauce-Sartigan fait partie de celles ayant subi des gains ou pertes moyennes par suite des migrations de sa population. En 2005-2006, on parlait plutôt de gains ou pertes faibles<sup>3</sup>.

Près de 88 % des personnes résidant dans la MRC en 2001 y travaillent. La MRC de Robert-Cliche est celle qui emploie le plus de personnes provenant de Beauce-Sartigan.

Le revenu annuel moyen des 15 ans et plus en 2000 se situe au 4<sup>e</sup> rang de la région, soit

23 321 \$, comparativement à 24 083 \$ pour la moyenne régionale :

- **Hommes** : 28 373 \$
- **Femmes** : 18 034 \$

En ce qui concerne la scolarité, la MRC de Beauce-Sartigan se situe au 6<sup>e</sup> rang des MRC de la région quant au taux d'obtention d'au moins un diplôme d'études secondaires chez les 15 ans et plus, *ex aequo* avec Lotbinière et Robert-Cliche :

- **Beauce-Sartigan** : 65,5 %
- **Chaudière-Appalaches** : 72,1 %

La fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans en 2001 est significativement moins importante que la moyenne régionale; ainsi dans Beauce-Sartigan, 42,0 % des jeunes de ce groupe d'âge ne fréquentent plus l'école, contre 34,7 % pour la région. Il s'agit avec la MRC de Robert-Cliche de l'une des deux plus faibles performances de la région.

## 2. STRUCTURE INDUSTRIELLE ET ENTREPRISES

### ◆ Entreprises et secteurs d'activité économique

On dénombre 1 943 entreprises<sup>4</sup> dans la MRC de Beauce-Sartigan, offrant un total de 26 720 emplois<sup>5</sup>. La majorité des entreprises sont de très petite taille. En effet, 90 % d'entre elles emploient moins de 20 personnes<sup>6</sup>. Selon la *Liste d'industries et commerces*, les plus grosses entreprises de la MRC (plus de 300 employés) sont les suivantes<sup>7</sup> :

- Centre hospitalier Beauce-Etchemin
- Aciers Canam inc. (fabrication de d'éléments de charpente)
- CRDI Chaudière-Appalaches (centre de soins ambulatoires pour personnes atteintes de troubles mentaux)
- Manac inc. (fabrication de maisons mobiles, roulottes...)
- Centre de santé et de services sociaux de Beauce
- Ébénisterie Beauvois ltée (produits de charpente en bois)

<sup>1</sup> *Répertoire des municipalités*, ministère des Affaires municipales et des Régions, [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca), [page consultée le 4 avril 2008].

<sup>2</sup> Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, 2003.

<sup>3</sup> Les catégories sont : gain important (0,60 % et plus), gain moyen (0,20 % à 0,59 %), gain ou perte faible (-0,19 % à 0,19 %), perte moyenne (-0,59 % à -0,20 %) et perte importante (-0,60 % et moins).

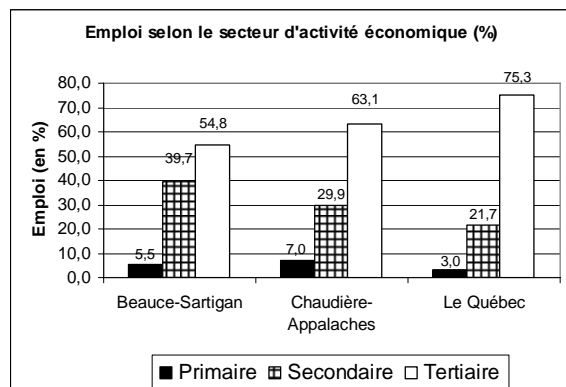
<sup>4</sup> *Banque de données du registre des entreprises* (BDRE), Institut de la statistique du Québec, juin 2007.

<sup>5</sup> Recensement 2006, Statistique Canada.

<sup>6</sup> BDRE, Institut de la statistique du Québec, juin 2006.

<sup>7</sup> *Liste des industries et commerces* (LIC) Chaudière-Appalaches, 2007, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches.

- Boa-Franc (fabrication de produits en bois)
- Ville de Saint-Georges



Les données sur les secteurs d'activité économique sont celles du Recensement 2001, celles de 2006 n'étant pas encore disponibles. Il importe de les interpréter avec prudence, des changements importants pouvant être survenus depuis. On observe au graphique qui précède que le secteur primaire occupe une proportion moindre de la main-d'oeuvre en emploi que la moyenne régionale (5,5 % c. 7,0 %), soit 3,6 % pour l'agriculture et 1,4 % pour l'exploitation forestière. Il s'agit de la deuxième plus faible proportion, après Lévis.

Pour sa part, le secteur secondaire (construction et fabrication) offre de l'emploi à 39,7 % de la main-d'oeuvre, par comparaison avec 29,9 % régionalement. C'est dans la fabrication de vêtements, de produits en bois, de produits métalliques et de matériel de transport que la MRC se distingue quant au pourcentage d'emplois procurés par les industries manufacturières.

Enfin, le secteur tertiaire occupe une part de l'emploi inférieure à la moyenne régionale (54,8 % contre 63,1 %). Dans Beauce-Sartigan, comme dans l'ensemble des territoires de la région, ce sont le commerce de détail ainsi que les soins de santé et assistance sociale qui offrent la plus grande part de l'emploi du secteur tertiaire. Il en est de même pour la moyenne québécoise.

Les volumes d'emplois les plus importants en 2001 sont offerts par les secteurs suivants :

- Commerce de détail (2 525)
- Soins de santé et assistance sociale (2 315)
- Fabrication de vêtements (1 800)
- Services d'enseignement (1 570)

- Hébergement et restauration (1 555)
- Fabrication de produits en bois (1 445)
- Construction (1 415)
- Autres services (1 295)
- Fabrication de produits métalliques (1 065)
- Fabrication de matériel de transport (920)
- Transport et entreposage (915)
- Agriculture (890)

#### ◆ Quelques réalités sectorielles<sup>8</sup>

Parmi les secteurs importants dans la MRC (en terme de volume d'emplois), on prévoit régionalement (Chaudière-Appalaches) d'ici à 2012,

##### Une croissance de l'emploi :

- Construction
- Commerce de détail
- Soins de santé et assistance sociale
- Hébergement et restauration
- Autres services
- Fabrication de produits métalliques
- Fabrication de matériel de transport
- Transport et entreposage

##### Une stabilité de l'emploi :

- Services d'enseignement
- Agriculture

##### Une décroissance de l'emploi :

- Fabrication de vêtements
- Fabrication de produits en bois

En agriculture, dans l'ensemble de la région, le recrutement ainsi que la rétention de personnel qualifié constituent toujours des problématiques importantes.

Étant donné l'importance relative du secteur manufacturier sur le territoire de Beauce-Sartigan, on peut présumer que cette MRC aura à composer avec les conséquences des réalignements prévus dans ce secteur, dont de possible pertes d'emploi. Ainsi, la fabrication de vêtements doit faire face de plein fouet à une concurrence mondiale accrue et connaît des difficultés grandissantes. Des solutions doivent être mises de l'avant pour soutenir l'emploi dans ces secteurs et, le cas échéant, réorienter vers d'autres secteurs la main-d'oeuvre mise à pied.

Enfin, dans le transport et entreposage, on signale toujours des difficultés à recruter de la

<sup>8</sup> Jean GAMACHE, *Perspectives sectorielles 2008-2012*, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2008.

main-d'œuvre qualifiée bilingue à l'échelle de la région de la Chaudière-Appalaches.

### 3. MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE

#### ◆ Principaux indicateurs du marché du travail

Selon le recensement de 2006, les principaux indicateurs du marché du travail pour la MRC de Beauce-Sartigan s'établissent comme suit :

#### Taux d'emploi des 15 ans et plus

- Beauce-Sartigan : 66,2 %
- Chaudière-Appalaches : 64,0 %

#### Taux de chômage des 15 ans et plus

- Beauce-Sartigan : 4,2 %
- Chaudière-Appalaches : 4,5 %

En Beauce-Sartigan, le taux d'emploi des 15 ans et plus est le troisième plus élevé de la région, après la ville de Lévis et La Nouvelle-Beauce.

Le taux de chômage des femmes (4,4 %) est assez près de celui des hommes (4,0 %), et leur taux d'emploi est le troisième meilleur des femmes de la région.

#### ◆ Personnes en emploi

En 2006, 26 720 personnes sont en emploi dans la MRC. La répartition selon les groupes d'âge n'étant pas encore disponible, voici à titre indicatif cette répartition en 2001 :

- 15-24 ans : 19 %
- 25-44 ans : 49 %
- 45 ans et plus : 32 %

Près de 20 % des personnes en emploi en 2001 travaillent à temps partiel, un pourcentage similaire à la moyenne régionale. Ces travailleurs et travailleuses à temps partiel se répartissent comme suit :

- un peu moins du tiers ont 45 ans et plus (la plus faible proportion de la région, avec la ville de Lévis),
- près de 7 sur 10 sont des femmes.

#### ◆ Personnes sans emploi

Selon les données du recensement de 2006, quelque 13 660 personnes de 15 ans et plus sont sans emploi sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, dont :

- quelque **1 160 chômeurs et chômeuses**<sup>9</sup>, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'emploi,
  - dont 610 hommes,
  - et 550 femmes;
- quelque **12 500 personnes inactives**, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'emploi.

À noter que dans Beauce-Sartigan, en 2001, 28 % de la population âgée entre 45 et 64 ans a atteint un niveau de scolarité inférieur à une neuvième année. La moyenne régionale est de 21,7 %. Pour ces personnes, il peut être plus difficile de se trouver un emploi et de s'y maintenir. En effet, le contexte économique exige de plus en plus une main-d'œuvre qualifiée, polyvalente et faisant preuve d'une grande adaptabilité, entre autres avec l'introduction de nouvelles technologies.

Bien que le taux d'emploi des femmes soit l'un des plus élevés de la région (après Lévis et La Nouvelle-Beauce), l'écart avec celui des hommes est un peu plus élevé que la moyenne régionale, soit un peu plus de treize points de pourcentage (59,6 % pour les femmes et 72,8 % pour les hommes).

Si on souhaite soutenir une participation accrue des femmes au marché du travail, il faudra consentir certains ajustements, dont une meilleure possibilité de conciliation travail-famille, des services de garde adéquats, l'accessibilité au transport en commun, etc.

D'autres groupes de la population font face à des obstacles particuliers pour accéder au marché du travail. Mentionnons, entre autres, les personnes handicapées qui souvent possèdent une scolarité et une expérience de travail insuffisantes, ou encore doivent affronter un manque de réceptivité du marché du travail<sup>10</sup>. Un pourcentage significatif de ces personnes se disent aptes à l'emploi. Parmi le bassin des 3 775 personnes âgées entre 15 et 64 ans avec incapacité recensées sur le territoire de Beauce-Sartigan, il s'agirait de quelque 870 personnes qui, avec le soutien

<sup>9</sup> Personne qui selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada se déclare à la recherche d'emploi. À noter que ces personnes ne sont pas nécessairement prestataires de l'assurance-emploi.

<sup>10</sup> *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées, 2005.

requis, pourraient participer pleinement à l'économie régionale et augmenter leur autonomie, ainsi que leur niveau et leur qualité de vie<sup>11</sup>.

Dans un contexte de décroissance démographique et de diminution de la population en âge de travailler, l'inclusion au marché du travail du plus grand nombre possible des personnes aptes revêt une importance cruciale.

◆ **Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu**

Prestataires de l'assurance-emploi<sup>12</sup>

On dénombre en moyenne en 2007 en Beauce-Sartigan, **2 176 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail**<sup>13</sup> :

- presque les deux tiers sont des hommes;
- 22 % sont âgées de 45 ans et plus;
- 9 % ont entre 15 et 24 ans.

Les principaux secteurs d'activité<sup>14</sup> d'où proviennent ces prestataires sont, pour les hommes, la construction, l'industrie du bois et le meuble. Quant aux femmes, elles proviennent dans une plus forte proportion de l'industrie de l'habillement, de l'industrie du bois, des soins de santé et assistance sociale et des services d'enseignement. Notons également le commerce de détail pour les deux sexes.

Prestataires de l'assistance sociale<sup>15</sup>

Dans Beauce-Sartigan, on dénombre, en octobre 2007 un total de **1 907 prestataires adultes de l'assistance sociale**, dont une proportion similaire d'hommes et de femmes, répartis comme suit :

- Contraintes sévères à l'emploi : 1 035
- Contraintes temporaires à l'emploi : 348
- Sans contraintes à l'emploi : 468
- Conjoints sans contraintes sévères : 56

C'est donc dire que 54 % de l'ensemble des adultes prestataires présentent des contraintes sévères à l'emploi, la deuxième proportion la plus élevée de la région après Les Etchemis. La moyenne régionale est de 47 %.

La forte proportion de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi a une incidence importante sur la durée à l'aide. Ainsi, on constate qu'un peu plus de 75 % de cette clientèle cumule une durée de présence de 10 ans et plus.

Dans la MRC, les ménages prestataires de l'assistance sociale (avec ou sans contraintes) se répartissent de la manière suivante :

|                                       | <b>Beauce-Sartigan</b> | <b>Chaudière-Appalaches</b> |
|---------------------------------------|------------------------|-----------------------------|
| Personnes seules                      | 83 %                   | 80 %                        |
| Couples sans enfant                   | 5 %                    | 6 %                         |
| Responsables de famille monoparentale | 9 %                    | 11 %                        |
| Couples avec enfants                  | 3 %                    | 4 %                         |

Par comparaison avec la moyenne régionale, la proportion de ménages prestataires composés de personnes seules est plus élevée dans Beauce-Sartigan. Les couples sans enfants et les familles monoparentales en composent une plus faible proportion.

Prestataires sans contraintes à l'emploi

L'intégration en emploi des prestataires de l'assistance sociale sans contraintes à l'emploi constitue une priorité pour Emploi-Québec.

Sur le territoire desservi par le CLE de Saint-Georges, cette clientèle cumule une durée de présence à l'aide significativement moins élevée que la moyenne régionale :

- 37 % d'entre elle cumule une durée à l'aide de dix ans et plus, et 17 %, une durée de moins de deux ans;
  - pour la région, ces données sont respectivement de 47 % et de 14 %.

<sup>11</sup> *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de la Chaudière-Appalaches*, Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

<sup>12</sup> Données de Service Canada, moyennes annuelles 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

<sup>13</sup> Prestataire actif et apte au travail : personne dont la demande est ouverte, mais qui ne reçoit pas nécessairement de prestations.

<sup>14</sup> Selon la Classification type des industries (CTI).

<sup>15</sup> Données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches.

Aussi, elle est plus jeune que la moyenne régionale. Tel qu'illustré au tableau qui suit, on y dénombre une proportion plus élevée de personnes âgées de moins de 25 ans, et une proportion plus faible de personnes âgées de 45 ans et plus.

| <b>Prestataires sans contraintes à l'emploi</b> | <b>Moins de 25 ans</b> | <b>45 ans et plus</b> |
|---|------------------------|-----------------------|
| Beauce-Sartigan                                 | 16 %                   | 28 %                  |
| Chaudière-Appalaches                            | 13 %                   | 35 %                  |

Afin de soutenir leur retour en emploi, ces personnes nécessitent souvent des services adaptés à leurs besoins. En plus d'une longue période de retrait du marché du travail et d'une scolarité souvent insuffisante, d'autres facteurs peuvent aggraver leur situation et réduire leurs possibilités d'un retour en emploi, dont la responsabilité familiale à titre de famille monoparentale, le vieillissement, les problèmes de santé, la sortie d'un établissement de santé ou de détention et la charge d'enfants de moins de cinq ans<sup>16</sup>.

#### 4. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il faut souligner les initiatives des divers intervenants locaux en vue de dynamiser l'économie de la MRC et d'assurer la qualité de vie de ses citoyens. La concertation tant des partenaires locaux que des intervenants gouvernementaux représente un levier important pour avoir un impact significatif sur le marché du travail et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

#### ◆ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD

Les Centres locaux de développement (CLD) sont responsables de la planification du développement socioéconomique de leur territoire (MRC ou territoire équivalent). À ce titre, ils ont à produire un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le PALÉE vise à orienter l'action de l'ensemble des partenaires concernés vers une vision commune de développement du territoire et à unir les efforts afin d'avoir plus d'impact. Le Plan d'action pour l'économie et l'emploi 2008-2013 est présentement en élaboration.

Les liens et collaborations entre les CLD et les CLE sont inscrits dans le cadre juridique, soit dans la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Entre autres, il est inscrit à cette Loi que le CLD agit comme organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de son territoire, et que le gestionnaire de CLE siège (sans droit de vote) au conseil d'administration du CLD.

Les CLE et les CLD doivent travailler en étroite collaboration, à l'intérieur de leurs mandats respectifs, tant pour la détermination des objectifs de développement que pour la mise en oeuvre des moyens pour les atteindre. On pourrait mentionner à titre d'exemple l'intervention auprès des entreprises.

#### ◆ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Selon le plan de lutte gouvernemental contre la pauvreté, une approche territoriale intégrée favorisant le partenariat, la concertation, la mobilisation et l'engagement des acteurs régionaux et locaux pour faire reculer la pauvreté, en concertation avec la Conférence régionale des élus et les MRC, s'avère un outil important. Aussi, Emploi-Québec doit susciter l'adhésion des partenaires concernés afin de soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté.

En Chaudière-Appalaches, les territoires desservis par les Centres locaux d'emploi de Lac-Etchemin et de L'Islet ont été identifiés par Emploi-Québec comme deux des 50 territoires les plus défavorisés du Québec, sur un total de 150, selon un indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils représentent donc des territoires

<sup>16</sup> *Caractéristiques limitant l'intégration à l'emploi chez les adultes prestataires sans contraintes à l'emploi, année 2003-2004*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2004.

prioritaires pour l'implantation d'une stratégie locale de lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en place d'une telle stratégie n'est pas exclusive à ces deux MRC; par son approche territoriale intégrée, Emploi-Québec vise à s'associer à ses divers partenaires afin de mettre en œuvre de façon concertée des actions de lutte à la pauvreté dans les milieux où de telles actions sont requises.

#### ◆ Développement rural

La majeure partie du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches est visée par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le gouvernement du Québec pour 2007-2014. Les MRC entièrement couvertes sont : Lotbinière, Bellechasse, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Les Echemins, Montmagny et Robert-Cliche. Pour leur part, les MRC de Beauce-Sartigan et de L'Amiante sont couvertes en partie. Seul le territoire de la ville de Lévis n'est pas concerné.

L'un des principes fondamentaux de cette politique est la prise en charge du développement rural par les communautés locales, et elle retient les MRC comme territoires d'intervention, d'appartenance et de prise de décision.

Cette politique interpelle les différents ministères et les invite à y contribuer selon leurs mandats sectoriels respectifs. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'est engagé à soutenir le développement des communautés en milieu rural par la réponse aux besoins en main-d'oeuvre, et à tenir en compte les réalités rurales dans les ententes relatives à l'approche territoriale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour leur part, les CLD doivent entre autres tenir compte de la problématique inhérente à la ruralité dans leur Plan d'action pour l'économie et l'emploi<sup>17</sup>.

#### ◆ Planification d'Emploi-Québec

Chaque année, le Centre local d'emploi réalise une planification de ses actions en soutien au développement social et économique du territoire qu'il dessert. Plus spécifiquement, les stratégies et actions mises de l'avant visent à

soutenir l'emploi et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Cette planification s'appuie sur une analyse du marché du travail et de la situation de ses différentes clientèles. De plus, elle tient compte des diverses stratégies gouvernementales, ainsi que du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de son territoire auquel le Centre local d'emploi est appelé à collaborer.

Pour les services publics d'emploi, les priorités d'intervention sont déterminées par une analyse du risque :

- **Pour les personnes** : risque de chômage
- **Pour les entreprises** : risque de perdre ou de ne pouvoir créer des emplois

Juin 2008

---

<sup>17</sup> *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2006.